

# LES PROBLÉMATIQUES DES APICULTEURS : LES PROPOSITIONS DE L'UNAF

Les apicultrices et apiculteurs sont confrontés à de nombreuses problématiques mettant en péril leur subsistance économique. Ils font face à la *concurrence déloyale* des miels d'import et à la *hausse des coûts d'exploitation*. Leur *cheptel est menacé* de toute part : frelon asiatique, changement climatique, varroa, pesticides, insuffisance des ressources alimentaires etc. Les pollinisateurs sauvages subissent également un déclin sans précédent en raison de ces mêmes menaces.

**Ce document regroupe les propositions de l'Union nationale de l'apiculture française - UNAF pour protéger les pollinisateurs et promouvoir l'apiculture française.**

 **Pour soutenir les apiculteurs professionnels qui n'arrivent plus à vendre en vrac en raison notamment de la concurrence déloyale exercée par les miels frauduleux étrangers**, il est impératif de soutenir les demandes d'aides exceptionnelles urgentes demandées par l'UNAF au gouvernement pour permettre à ces apiculteurs de subsister économiquement ainsi que de valoriser les miels français. Ce combat se joue aussi au niveau européen avec la nécessité d'une intensification des contrôles et des analyses des miels à l'importation aux frontières de l'UE, une mise à niveau essentielle des méthodes d'analyses validées par l'UE, une meilleure traçabilité en se basant sur les pratiques de la filière viticole et la mise en place de mesures économiques de compensation.

 **Pour lutter contre le frelon asiatique**, il est indispensable de mettre en œuvre un plan national de piégeage durable au printemps pour piéger les fondatrices, cette méthode étant la seule méthode montrant de réels effets de baisse de pression sur une zone. En complément, il est essentiel de mettre en place des actions de sensibilisation et de formation à destination des apiculteurs et du grand public, ainsi que de prendre en charge le coût d'une partie des moyens de lutte (harpes électriques, muselières, piégeage, cages...) mis en place par les apiculteurs. Enfin, le classement du frelon asiatique en danger sanitaire de catégorie 1 ainsi que la réautorisation du SO2 pour la destruction de nids.

 **Pour lutter contre les impacts du changement climatique sur l'apiculture et les abeilles**, l'UNAF propose la mise en place de systèmes frigorifiques qui seront utilisés pour stocker les cadres en attente et la production de miel. En cas d'invasion de *Galleria mellonella* ou de l'espèce exotique envahissante, *Aethina tumida*, elles pourraient également permettre une réaction rapide de nos apiculteurs pour contrer l'installation de nouvelles populations. L'UNAF recommande aussi de favoriser les essences et les plantes mellifères plus résistantes au bouleversement climatique telles que le sainfoin, la luzerne ou encore le mélilot.



**Pour une protection de tous les pollinisateurs**, l'UNAF rappelle l'importance de ne pas opposer la protection des abeilles mellifères à la protection des pollinisateurs sauvages. Si les interactions entre abeilles mellifères et pollinisateurs sauvages peuvent, dans de rares cas de forte densité de ruches dans une zone restreinte, avoir un impact négatif sur les pollinisateurs sauvages, il ne faut pas perdre de vue que tous les pollinisateurs subissent, comme l'ensemble des insectes, un déclin sans précédent. Il a pour origine une pluralité de causes clairement établies : la raréfaction des ressources, la dégradation de leur habitat, la pollution de l'air, des sols et de l'eau, le changement climatique ou encore l'apparition d'espèces exotiques envahissantes telles que le frelon asiatique. L'UNAF milite depuis sa création pour une protection de tous les pollinisateurs et continuera cette lutte tant que ceux-ci seront en danger !



**Pour protéger les pollinisateurs des intoxications**, il faut rester vigilants quant à l'autorisation et l'utilisation de certains pesticides extrêmement toxiques pour les abeilles. Les pesticides ARNi, le Spinosad ou encore la deltaméthrine (qui est utilisée actuellement à vaste échelle pour lutter contre la maladie hémorragique épizootique bovine et ce, sans considération pour les pollinisateurs), les fongicides SDHI tels que le Boscalid, sont quelques exemples récents qui ont mobilisé l'UNAF contre des pesticides.



**Pour lutter contre l'insuffisance des ressources alimentaires**, l'UNAF recommande les mesures suivantes : Planter des végétaux (arbres, arbustes, plantes) mellifères et des haies dans les champs cultivés et à leurs bordures pour héberger et nourrir les oiseaux, les chauves-souris, les pollinisateurs et la faune sauvage. Les haies et alignements d'arbres anciens doivent être conservés et améliorés avec l'aide de conseillers. Il s'agit également de privilégier les prairies naturelles et soutenir l'élevage à l'herbe, moins coûteux en intrants. Enfin, encourager la gestion de forêts diversifiées en combinant les essences (notamment favorables aux pollinisateurs) et freiner l'expansion des monocultures d'arbres résineux, fragiles, peu productives à long terme et sensibles au bouleversement climatique.

## Protéger les pollinisateurs et défendre l'apiculture, un engagement collectif

